



CENTRE DE RECHERCHE SUR LA CRITIQUE LITTÉRAIRE AFRICAINE



Revue Annuelle *Horizons Littéraires*
En ligne : <http://horizonslitteraires.com>



N° 7

Décembre 2023

ISSN : 2712 - 6560

HORIZONS LITTÉRAIRES

**Revue du Centre de Recherche sur la Critique Littéraire Africaine
(C.E.R.C.L.A)**

B.P. 234 Saint-Louis (Sénégal) – Tel : 00 221 77 651 70 14

mbayemarie65@yahoo.fr
revuehorizonslittéraires@gmail.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Professeur Babou DIENE (Sénégal)

RÉDACTEUR EN CHEF

Professeur Boubacar CAMARA (Sénégal)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Professeur Andrea CALI (Italie)
Professeur Boubacar CAMARA (Sénégal)
Professeur Alioune Badara DIANE (Sénégal)
Professeur Babacar DIENG (Sénégal)
Professeur Babou DIENE (Sénégal)
Professeur Martin Dossou GBENOUGA (Togo)
Professeur Xavier GARNIER (France)
Professeur Cilas KEMEDJIO (Etats -Unis)
Professeur Anthony MANGEON (France)
Professeur Magatte NDIAYE (Sénégal)
Professeur Mamadou Kalidou BA (Mauritanie)
Professeur Pierre MONGUI (Gabon)
Directeur de Recherches Alain SISSAO (Burkina Faso)
Abdoulaye DIOUF, Maître de Conférences (Sénégal)
Monsieur Cheick SAKHO, Maître de Conférences (Sénégal)

COMITÉ DE LECTURE

Professeur Boubacar CAMARA (Sénégal)
Professeur Babou DIENE (Sénégal)
Professeur Magatte NDIAYE (Sénégal)
Professeur Mamadou Kalidou BA (Mauritanie)
Professeur Pierre MONGUI, Maître de Conférences (Gabon)
Monsieur Djidiack FAYE, Maître de Conférences (Sénégal)
Monsieur Didier Taba ONDOUNGA, Maître de Conférences (Gabon)

COMITÉ DE RÉDACTION

Mamadou Hady BA
Lamarana DIALLO
Babou DIENE
Aimé GOMIS
Assane NDIAYE
Kalidou SY
Modou Fatah THIAM

Sommaire

Essais II de Michel de Montaigne à la croisée des mythologies médiévale et renaissance : l'émotion dans la pensée humaniste

Diokel SARR **1 - 16**

Les enjeux du « je » entre trajectoires individuelles et histoire collective dans *Le ventre des hommes* de Samira El Ayachi

Wafaa AIT KAIKAI **17 - 34**

Questions autour des auteurs des pierres sculptées de Gohitafla en Côte d'Ivoire

Bouyé André Alex IRIE Bi **35 - 50**

La poésie wolofal de Mouhamadou Diaw : structuration et création esthétique

Momath NIASS **51 - 70**

Legacy of a French Colonial Language Policy and Planning: Re-assessing its Impacts on the Current Senegalese Language Education Policy and Planning

Moustapha FALL **71 - 88**

Pluralité des récits autour du « voyage nocturne » du prophète des musulmans et ancrages africains

Soufian AL KARJOUSLI **89 - 110**

La sublimation de l'idiotie dans le conte « *mona* », une stigmatisation de l'ostracisme culturel

Bernard TATO **111 - 124**

La construction d'un mythe personnel à travers l'autofiction dans *Hermina* et *Filles de Mexico* de Sami Tchak

Ismaila NDIAYE **125 - 136**

The Centrality of Afrocentricity in the Challenge for African Renaissance

Kouakou M'BRA **137 - 154**

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

Aïssata Kane LO **155 - 172**

La brièveté dans la construction des stéréotypes de désastre sur la Côte d'Ivoire postcoloniale dans *Nouveau voyage sur le petit train de la brousse* de Philippe de Baleine

Séverin N'GATTA **173 - 186**

Du complexe épidermique dans *Le baobab fou* de Ken Bugul

Aimé GOMIS **187 - 202**

La poétique autofictionnelle dans *Inyenzi ou les cafards* de Scholastique Mukasonga

Serigne Mansour SOUMARE.203 - 218

**La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie
culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles**

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO
Université Gaston Berger de Saint-Louis
aissata-kane.lo@ugb.edu.sn

Résumé

D'une façon générale, l'histoire de Saint-Louis c'est aussi l'histoire à Saint-Louis comme histoire des manières de faire et des façons d'être. Les Signares, en tant que catégorie sociale et modèle du paraître, expriment superlativement les rencontres et les mutations sociohistoriques et culturelles qui ont façonné la trajectoire de la vieille ville coloniale et de ses habitants. Dès lors, l'habillement, les tresses, les parures en or, etc. permettent au corps de paraître en paradant dans une mise en spectacle continue. Aussi, une archéologie sociale et culturelle de St-Louis se fait-elle sur le mode de la vêtue des Signares.

Mots-clés : Signare, vêtue, archéologie culturelle, histoire coloniale, St-Louis, mutations.

Abstract

Generally speaking, the history of Saint-Louis is also the history of Saint-Louis as the history of ways of doing things and ways of being. The Signares, as a social category and model of appearance, superlatively express the encounters and sociohistorical and cultural mutations that shaped the trajectory of the old colonial city and its inhabitants. From then on, clothing, braids, gold jewelry, etc. allow the body to appear while parading in a continuous spectacle. Also, a social and cultural archeology of St-Louis is carried out in the style of the clothing of the Signares.

Keywords : Signare, clothing, cultural archaeology, colonial history, St-Louis, changes.

Introduction

Au lendemain de l'implantation française à Saint-Louis, les employés des compagnies de commerce eurent recours aux savoir-faire et pharmacopées locaux pour endiguer les infections tropicales qui les affectaient, au point de menacer leur séjour en Sénégal. Cette pharmacopée étant en partie une prérogative féminine en Afrique, c'est en toute bonne logique que les femmes furent sollicitées pour administrer des soins. Dans ces conditions, une collaboration multiforme fut initiée qui offrit à ces dames un statut social valorisant, par le biais d'une stratégie matrimoniale adossée à une stratégie d'accumulation.

Ainsi, naquit la geste des Signares : l'expression désigne les compagnes des Européens installés pour une durée plus ou moins longue sur la côte occidentale d'Afrique. Concubines d'abord avec la première génération, avant d'être mariées à la mode du pays, les Signares désigneront ensuite les filles métisses issues de ces différentes unions. Dès lors, ces femmes

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

deviennent l'élément moteur d'une société dans laquelle elles combinent à la fois, des caractéristiques propres à la culture sénégalaise, aux traits dominants de la culture occidentale, formant un trait d'union entre les deux communautés. Mettant à profit leur double appartenance culturelle, leur rôle d'intermédiaires devient incontournable pour organiser les relations entre l'autorité française et les traitants noirs.

Le cadre temporel de notre étude s'étend du XVIII^e au XIX^e siècle et l'assiette géographique couvre la ville de Saint-Louis. Créée en 1658, Saint-Louis est la première halte coloniale en Afrique de l'Ouest. Elle bénéficie pour cette raison, d'un statut d'antériorité qui devient à l'occasion, un fonds de commerce assurant d'intéressants dividendes. En raison de son statut, Saint-Louis exerce un vif attrait sur des populations riveraines en rupture de ban, qui venaient s'y réfugier ou travailler pour le compte des Européens. Elle est le théâtre d'un cosmopolitisme très précoce et favorable à l'émergence d'une vie de relations transversales. Bien desservie par une intensification des échanges rendue possible grâce à l'implantation progressive d'infrastructures culturelles, Saint-Louis, est aussi un don du fleuve pour reprendre le philosophe Alpha Amadou Sy (2014).

Pour la rédaction de cet article, des sources diverses et variées ont été exploitées. En premier lieu, les sources d'archives, et avec un accent particulier sur les actes notariés de 1776 à 1880. Il s'est agi notamment des inventaires après décès qui documentent le mode de vie et les comportements sociaux et religieux des Signares. Conçu selon un modèle constant, le préambule des actes notariés précise le nom du défunt, sa profession et une description détaillée de sa maison jusqu'à la disposition des meubles. Viennent ensuite les noms et qualités des héritiers. Ces actes recensent l'habillement et les accessoires de toilettes et éclairent de manière exhaustive, tout l'arsenal stylistique de l'époque.

Nous avons également exploité les sources iconographiques très présentes dans les récits de voyages. La valeur de ces sources est définitivement établie, depuis l'usage qu'en fit Michel Vovelle (1982, p. 498-500).

La littérature coloniale a été mise à profit pour comprendre les mentalités de l'époque. La femme colonisée y apparaît au mieux comme une partenaire, au pire comme une « *femelle* ».

Entre les deux guerres, le cinéma dit colonial a transposé bon nombre de romans à succès. D'après R. Goutalier et Y. Knibieler (1929, p. 51), c'est l'exemple de *Les hommes*

nouveaux de Claude Farrère, *l'Atlantide*, best-seller de Pierre Benoît, *La fille des Pachas* d'Elissa Rhaïs, *La maison du Mattais* de J. Vignaud, *Le Roman d'un Spahi* de P. Loti, etc. Durant l'ère coloniale, des photographes, des journalistes ont fixé en images d'une ironie grossière des nègres et des négresses vêtus à l'occidentale.

Les ouvrages modernes ont longuement épilogué sur le mythe quelque peu exagéré, de la très grande beauté des Saint-Louisiennes pour expliquer la richesse des Signares. Sans nier la place de la séduction dans la stratégie des femmes des XVIII^e et XIX^e siècles, il s'agit de dire que cette lecture a empêché de comprendre toutes leurs motivations. La magistrale thèse de Roger Pasquier aide à corriger ce point de vue, en consacrant de longs développements à l'implication des Signares dans la vie économique de la colonie.

L'examen du code vestimentaire des Signares, allant des pieds à la tête, nous conduit à des réflexions plus larges sur la diffusion de tissus dans un cadre temporel. Dans une démarche analytique, nous nous intéresserons successivement à la robe, au pagne, à la coiffure et aux bijoux.

1. Du Boubou à la robe des Signares

L'origine du mot « costume¹ » révèle que l'habillement est l'expression même du mode de vie d'un peuple et de sa culture. Ethnologues, historiens, esthéticiens et psychologues ont donc cherché à déterminer les nécessités matérielles et les causes qui motivent l'évolution du vêtement à travers les diverses civilisations. Une exploitation des actes notariés et des récits de voyage autorise l'identification de nombreux modèles de vêtements que nous passerons en revue dans cet article.

La vêtue des Signares a mis du temps à s'imposer comme mode. L'habillement de la première génération des Signares, emprunta beaucoup à la culture sénégalaise. Ce choix pourrait signifier l'indisponibilité des premières Signares à intégrer la culture occidentale comme ce sera le cas vers la fin du XIX^e siècle. Il s'y ajoute qu'au début du « règne Signares », les modèles vestimentaires et de coiffure ne sont pas encore l'affaire exclusive de ces femmes ; ils sont celle de la communauté dans sa diversité. Dans les communautés sénégalaises, l'âge et le statut matrimonial interviennent dans leur distinction comme cela apparaîtra dans la suite

¹ On est passé du sens général de *coutume* à celui plus particulier d'*habit prescrit par la coutume* pour arriver à un *habit d'homme*, In Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, tome 1, 1992, p. 506.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

de ce travail. Le premier agrément accordé au regard était le costume des Signares de Saint-Louis.

La mode créée par les Signares résulte d'une combinaison intelligente d'éléments empruntés à la civilisation négro-africaine et à la civilisation européenne. Mais en dépit du fait que ce groupe de la population Saint-louisienne ait maintenu les contacts les plus intimes avec les Français, la culture des Signares était plus wolof que française. Les observations de Pruneau de Pommegorge (1789), commandant du fort Saint-Louis de 1743 à 1765, peuvent être créditées d'une rigueur certaine, lorsqu'il note dans son étude que les Saint-louisiennes ressemblaient beaucoup plus à des femmes aristocratiques wolofs qu'à des Européennes.

Au XVIII^e siècle donc, la Signare vivait dans son milieu sénégalais pour ne pas dire



africain. Il n'y avait pas encore de différence entre elle et les autres femmes issues de la haute bourgeoisie locale ou encore celles qui appartenaient à l'aristocratie sénégalaise.²

Les étoffes d'origine étrangère sont naturellement prisées, qu'il s'agisse de produits importés d'Europe ou d'Asie méridionale. Un tel intérêt ne signifie pas une désaffection pour les produits sénégalais ; bien au contraire, puisque dans la confection de leur costume, les Signares ne négligent aucun effet permettant d'affirmer leur personnalité et leur originalité pour, en fin de

compte, remporter l'adhésion de leurs compagnons. Pour la période 1763-1769, Doumet nous informe sur la variété des tissus, aux alentours de Gorée :

L'habillement des nègres en général est semblable à celui des femmes ; de deux pagnes aussi, la première est une espèce de culotte ample et bien plissée serrée de la ceinture et

² En observant le portrait qu'en dresse Geoffrey de Villeneuve, il est loisible de remarquer qu'elle utilise principalement les éléments en vogue dans l'habillement des Sénégalaises de l'époque avec le pagne tissé comme élément central dans La Signare dans cette gravure l'utilise comme châle. Il est fort probable qu'elle soit nourrice à l'époque du portrait, on aperçoit ses tresses sur ses tempes qui sont celle d'une nourrice. Elles sont nommées *berti* en Pulaar. Il reste qu'un détail attire l'attention et suggère l'attrait de la mode européenne : il s'agit de la chemise à la française dont les manches débordent du boubou. Ce portrait rejoint la description de Pruneau De Pommegorge qui signalait une influence européenne dès la deuxième moitié du XVIII^e.

Horizons Littéraires
Revue du Centre de Recherches sur la Critique Littéraire Africaine
N° 7 - Décembre - 2023

au-dessous du genouil par un lien, et sur le corps une camisarde ou casaque de palfrenier aussy de pagne blanche grise couleur naturelle du coton, ou dun jaune terne assés couleur de ventre de biche... Il s'en vend à Gorée, les signares de l'Isle en font faire ou en achètent à la grande terre... Les habitans de Gorée les vendent aux marchands qui passent icy pour aller ensuite au Buisseau à Serralione (Becker et Martin, 1974, p. 46, sic).

Lamiral (1789, p. 48) ajoute un autre artifice que de nombreux observateurs ont interprété comme un signe d'appartenance à l'aristocratie « ... lorsque ces femmes sortaient, une esclave porte un petit parasol sur leurs têtes et deux ou trois autres les suivent ». Cette distinction permet d'appréhender la richesse et la diversité d'une culture bien implantée à Saint Louis et qui allait déborder de cette ville cosmopolite, pour se retrouver dans tout l'espace sénégalais³.



4

D'après les sources européennes, le désir de briller joint à l'oisiveté relativement importante dans ce milieu explique que les femmes observent avec ponctualité toutes les fêtes qu'elles peuvent célébrer. C'est ainsi qu'à Saint Louis et à Gorée elles suivent avec la plus scrupuleuse exactitude non seulement les solennités catholiques, mais aussi les fêtes musulmanes, patriotiques et plus encore, quand c'est possible.⁵ Le témoignage de Verneuil confirme la persistance de ces interactions entre les deux mondes religieux, dans le cadre des festivités organisées par la société saint-louisienne du XIX^e siècle : « C'est à l'occasion de cette

³ De nos jours, les grandes dames sénégalaises, les fameuses diriyankés ne sortent pratiquement jamais seules, surtout si c'est pour se rendre à une activité mondaine (mariages, baptêmes, funérailles etc.) sans être escortées par des griottes et/ou des femmes castées, communément appelées niénios.

⁴ Signare et son esclave.

⁵ Du reste, cette tradition a traversé toute la période coloniale pour subsister de nos jours dans certaines villes du Sénégal ; elle contribue à rapprocher les adeptes de différentes communautés religieuses par les échanges de civilités et de cadeaux à l'occasion de certaines manifestations religieuses⁵.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

fête du Tabaski que les Signardes font briller leurs richesses en chamarrant orgueilleusement leurs captives ; quelques fois, j'en suis sûr, les négresses dans leurs parures apportent sur la place [de Saint-Louis] pour plus d'un million d'or » (V. Verneuil, p. 117). Et à Lamiral (1789, p. 43) d'ajouter : « Tous les gens de couleur & quelques Nègres, professent la religion Catholique ; mais avec un mélange singulier de Mahométisme et d'Idolâtrie ; Ils célèbrent également les fêtes chrétiennes et les musulmanes ».

Béranger Ferraud (1879, p. 382) a pu noter leur goût prononcé pour des « couleurs voyantes ; donc ce qui est extraordinaire dans cette direction est le plus recherché. Le rouge écarlate, le jaune serein, le bleu ciel, le vert perroquet font des boubous ». Il ajoute leur disposition à porter souvent des boubous blancs. Outre qu'elle complète la liste des couleurs perçues comme extravagantes, cette dernière précision a l'intérêt de confirmer le sens esthétique, pratique et utilitaire des Signares : peut-être savaient-elles que le blanc atténue la chaleur ? C'est donc dire que la conception du costume était loin d'être gratuite. Si en été, ce vêtement était plutôt en indienne de couleur, en hiver, il était conçu en étoffe de laine à raies, à carreaux ou à dessins. L'identité Signare s'exprime aussi par une démarche nonchalante, où les pas sont accordés aux gestes des mains, des bas, des fesses et des mouvements du corps entier. Youssou N'dour⁶ la décrit dans une de ses chansons *Saint-Louis*, la comparant à celle d'une pintade. Fatima Mernissi, sociologue marocaine renchérit, visiblement impressionnée, que les sénégalaises ne marchent pas, mais elles dansent.

Les Français se sont contentés pendant longtemps d'importer au Sénégal des tuniques et autres vêtements tout faits, ou des balles de tissus. Il faut attendre l'épanouissement des Signares en matière d'habillement, et de création d'un style nouveau et la première génération des filles qui ont appris à coudre chez les religieuses catholiques pour voir des autochtones capables de confectionner leurs robes. Ce travail de la femme qui se produit au début du XIX^e siècle reste très localisé aux milieux christianisés (J. Y. Saint-Martin, 1989, p. 312).

Vers 1850, les formes vestimentaires, nouvelles par leur coupe et leur ajustement, étaient déjà connues dans les escales maritimes et dans les bourgades seigneuriales et elles étaient copiées, sur place par des spécialistes, les couturières d'origine cap-verdienne, antillaise,

⁶ Artiste Sénégalais de renommée internationale.

européenne. En 1904, on comptait 164 couturières pour une population urbaine de 75000 habitants, à Saint-Louis, Rufisque et Gorée (M. Olivier, 1907, p. 252). Mais la véritable révolution est due à l'importation de la machine à coudre.

L'arrivée à Saint-Louis en 1819 des sœurs de Saint-Joseph de Cluny marque un tournant majeur dans la vie des Signares. Cette initiative est née de la volonté du gouverneur Schmaltz (G. Goyau, 1929, p. 48). Une ébauche discrète de l'activité pédagogique, regroupait quelques Signares. Si cet enseignement est dispensé en France dans le cadre d'un couvent où les demoiselles de bonnes familles sont pensionnaires, dans la colonie, il y est, dans le cadre d'écoles charitables. Le contenu de l'enseignement est des plus rudimentaire : instructions religieuses, lecture, parfois quelques éléments d'écriture, et travaux de couture. Les activités manuelles, et tout particulièrement les travaux d'aiguilles, rappellent aux jeunes filles leur futur rôle d'épouse et de mère, et leur désignent, avant l'heure, le foyer domestique comme lieu principal d'activité. L'objectif du programme était avant tout l'apprentissage des bonnes manières. Mais cette initiative fut un échec jusqu'à l'arrivée des frères de Ploërmel et de l'Abbé Boilat. Ce dernier réussira mieux que ses prédécesseurs ; il avait l'avantage d'être issu du milieu métis. Commence alors un déracinement complet de la population métisse qui est plus encline à adopter les mœurs européennes et à renier ses origines africaines. L'habillement s'en ressent comme c'est le cas de beaucoup d'autres domaines de leur vie (Lamiral, 1789, p. 74).

2. Le pagne entre constance et évolution

Quelles que soient la religion et l'appartenance sociale de la femme, le costume qui couvre la partie inférieure de son corps, et qui peut être appelé le vêtement fondamental est le pagne. Il s'agit d'un large morceau d'étoffe de forme carrée, qui entoure les reins et se fixe par le simple chevauchement des extrémités. Cette tenue a impressionné Béranger Féraud (1879, p. 8) qui avertit qu'en effet, le risque est grand de voir qu'« à chaque instant, la femme noire est menacée de perdre ce qui représente ses jupons ».

Geoffroy de Villeneuve (1814, p. 54) décrit la femme wolof à la fin du XVIIIe siècle, et probablement pour longtemps dans sa manière de s'habiller :

L'habillement des femmes est composé de deux pagnes : l'un d'une aune et demie de long, qui se noue au-dessus de la ceinture, et qui tient lieu de jupon ; et l'autre, de deux aunes et demie, qui couvre les épaules, et dont un bout se rejette sur l'épaule gauche comme un manteau. Lorsqu'elles sont en action, elles nouent cette dernière au-dessus de la gorge, et laissant les épaules libres ; souvent elles la quittent tout à fait.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

Pour sa part et dans une lettre datée du 7 Avril 1819, Sœur Marie de Javouhey, ajoute qu'elles l'enlèvent pour travailler ou le révèlent sur l'épaule avec beaucoup de négligence de manière qu'elles sont pour ainsi dire toutes nues (C. St Joseph, 1985, P 27). Trois ou quatre éléments composent l'habillement de la signare : le boubou, la chemise, le pagne et le mouchoir de tête. Quant à L'abbé Demanet, il disait :

Les Négresses riches pour le pays et surtout (sic) les Mulâtresses, par un commencement de faste, veulent toutes en avoir pour faire des pagnes qui servent à les couvrir ; en sorte que leur habillement complet consiste en deux pagnes de deux aulnes et demi de longueur, sur sa simple largeur, qui se vend très-cher⁷.

Par ailleurs et selon Pruneau de Pommegorge (1789, p. 288), les femmes font un usage différencié des costumes qu'elles portent ; en effet, le costume solennel qu'elles mettent en sortant n'est pas le même que le costume réservé à l'usage intérieur. Ailleurs, il décrit l'habillement des habitants de l'intérieur du pays :

Deux de ces pagnes forment l'habillement complet des négresses de ce royaume ; une plissée et roulée au-dessus des hanches les couvre depuis cette partie du corps jusques aux pieds ; l'autre, arrangée sur les épaules sans arrêt de différentes façons, descend jusqu'aux genoux ; quelques ont une bande de cette toile de coton autour de la tête, c'est toute leur coiffure ».

Il existe plusieurs teintes pour les pagnes locaux. Les Signares, entre autres, en sont demandeuses, et même elles y ont une part très active, au moins dans l'orientation de la production et de ce commerce qui dépasse le cadre de la Sénégalie. Les beaux pagnes de fastes devaient être très fins, pour que les Signares puissent en porter jusqu'à six à la fois. Le fait de porter plusieurs pagnes montre que, la Signare de cette fin du XVIII^e siècle vit encore dans son milieu originel. Ce port s'appelle *kéfelu* et son but est d'augmenter le volume des fesses. Contrairement aux Européennes, les femmes sénégalaises n'aiment pas se voir minces et dit-on aussi que l'habit traditionnel se marie mal avec un corps mince. Sous ce rapport, il est donné à penser qu'elles ont formulé des demandes précises qui ont



inspiré aux tisserands la réalisation de motifs particulièrement variés et soignés et

⁷ Demanet, p. 246 - 247. Parmi d'autres marchandises, l'abbé rapporte « les toiles de Bretagne, les chemises garnies, les chemises communes entrent, avec un grand profit dans les marchés que l'on fait et il en faut pour avoir un assortiment complet »

Horizons Littéraires
Revue du Centre de Recherches sur la Critique Littéraire Africaine
N° 7 - Décembre - 2023

qui sont observables sur la majorité des portraits de Signares. Le portrait de Signare qui suit, date probablement des années 1890. Nous observons malgré tout, une superposition de modèles africain et européen. Son châle, est un pagne tissé du pays que l'on appelle *sëru dunk ou seru rabal* ; les extrémités sont composées de franges à la différence des pendales⁸ qui n'en ont pas.

Cette tradition a survécu et il convient dès à présent, de souligner que, l'intonation portugaise du terme pagne (pano en portugais) ne suggère pas nécessairement une origine européenne du mot. En effet, dans la plupart des populations de notre cadre d'étude, l'expression pagne dispose d'une appellation spécifique. Ce détail nous incite à croire que le fait ne saurait être attribué aux Signares pour la raison bien simple que la tradition européenne ne connaît pas ce mode vestimentaire⁹. La production de ces pagnes est due plus largement aux populations autochtones. Elle dépasse la seule création des sérères et de Wolofs comme cela apparaît dans la littérature consacrée à la question (O. Faye, 1995, p. 69-86). Le filage à l'époque était l'affaire des femmes et le tissage, celle d'une classe de niénios appelée *maabo*. Mais, il arrive que d'anciens esclaves reçoivent l'autorisation de leurs anciens maîtres pour exercer le métier. Ils étaient très nombreux comme Reine Beurnier le fait remarquer, en notant leur présence à chaque coin de rue (R. Beurnier, 1939, p. 60). Selon Lamiral, elles filent elles-mêmes du coton pour faire leurs pagnes d'apparat, et font appel aux services de tisserands formés dans le pays et qui les fabriquent chez elles. Cette pratique est encore de mise. En effet dans les grandes villes sénégalaises, les femmes appartenant à la haute société prennent des contacts avec des tisserands pour leur confectionner des pagnes.

À l'opposé des couleurs à la mode aujourd'hui, les couleurs les plus teintées étaient le *baxa* et le *palmat*¹⁰. « Cette teinture est si estimée que les signares de Saint-Louis envoient teindre des pagnes à Bakel » (A. Raffenel, 1846, p. 82). Ces couleurs sont dites *ngabdi* en Pulaar c'est-à-dire qu'elles protègent contre le mauvais œil. Le pagne n'est qu'un morceau de tissu dira-t-on, mais au Sénégal, il peut signifier beaucoup de choses. Il s'affiche partout au rythme des événements de la vie. Le tissu simple se nomme *sër*, le pagne que la femme porte *Pendale*,

⁸ Signifie pagne que la femme porte contrairement à *sëru njiitlaay* ou autres pagnes que l'on utilise comme châle ou couverture.

⁹ Il est utile de préciser que pagne se dit *sër* chez les wolofs, *wudere* chez les peuls.

Même si le mot pagne vient du portugais (pano) cela ne veut nullement dire que ce mode vestimentaire nous vient d'eux. En effet, toute la population sénégalaise a un nom pour désigner ce morceau de tissu. Le mot (pano) ne signifie en fait que "étoffe" ce qui est de ceux fabriqués aux îles du Cap-Vert", destinés au commerce de N'galam, sur le fleuve Sénégal. Ce type de marchandises correspond à la zone Cap Blanc/rivière de Sierra Léone, un des quatre secteurs particuliers du commerce africain pour les traitants rochelais (cf. Deveau (J-M), *La traite rochelaise*, Paris, Karthala, 1990, p.72)

¹⁰ Le Baxa est une étoffe teintée en bleu clair et le palmat est une couleur aubergine foncé.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

celui qui entoure le bébé dans le dos de sa mère *mbootu*, le pagne que l'on utilise pour la couverture *sêru muuraay*, etc. A l'occasion des fêtes traditionnelles, elle pousse les femmes à vouloir porter ces deux couleurs même si elles ne sont plus faites avec des tissus anciens.

Sur le pagne de la Signare, des étoiles qui ont huit branches sont identifiées. Ces motifs seraient d'influence hispano-mauresque et auraient été apportés par les Portugais qui eurent les premiers contacts avec les africaines d'où la naissance d'une population luso-africaine. Même si elle n'a pas eu la notoriété des Signares, cette population n'en a pas moins joué un rôle important dans les échanges sous régionaux. Selon Peter Mark, ce manque d'estime serait dû à une hostilité manifestée par les populations du sud à l'égard du colonisateur. Abbé Boilat nous indique la provenance des pagnes imités. Ils sont fabriqués en France, lorsqu'il précise les caractéristiques des produits d'importation : « les pagnes fabriqués à Rouen » (1853, p. 38-39). C'est donc dire que la ville de Rouen s'était spécialisée dans la fabrication des tissus destinés aux colonies (Demeulenaere-Douyère, C., 1981, p. 43-54).

3. La coiffure entre tresses et mouchoirs de tête

À la différence des autres aspects du paraître Signare, les sources affichent un mutisme désolant dans l'explication de la coiffure et de ses techniques. Les rares informations qui ajoutent un éclairage supplémentaire à la compréhension de la coiffure nous proviennent des planches qui ornent les récits de voyage. Mais il faudra retenir que la conception de la coiffure au Sénégal est codifiée selon l'âge, la saison, la région et/ou le désir de faire effet. Par ailleurs, elle indique si la femme est fille, mariée, veuve, si elle a des enfants, si elle est nourrice, et bien d'autres choses encore, par la disposition de certaines boucles et de certaines tresses sur lesquelles est suspendu un objet brillant : perles de verroterie, bijou de cuivre ou d'argent, pièce de monnaie, suivant le degré d'aisance ou de coquetterie de l'intéressée. La coiffure et l'arrangement des cheveux sont donc, une grosse affaire dans la vie de la femme (Béranger-Féraud, 1975, p. 10). Pour les femmes mariées, on ne voit que les boucles suspendues au profil, car un mouchoir plus ou moins élégamment tortillé en forme de turban surmonte leur chef. Le mouchoir de tête est un des plus grands objets de parure de la Signare et constitue avec le pagne leurs marqueurs identitaires. Mais, pour la nourrice malgré le mouchoir de tête, on aperçoit ses

tresses qui descendent sur les deux côtés du visage. Cette coiffure se nomme *gnadji* ou *Berti* en pulaar.

Les coiffeuses font partie des castes forgeronne et griotte (A. B. Diop, 1985,. Elles effectuaient leur travail en plein air et continuent de le faire aujourd'hui encore, surtout en milieu rural et dans les quartiers défavorisés des grandes villes. Lorsque la femme est entièrement coiffée, elle a derrière la tête comme un petit balai formé par ces tiges de bois, préalablement enduites de beurre pour en former des boucles. Cette coiffure est observable sur du portrait qui suit et que nous avons recueilli dans l'ouvrage de Frey (1890, p. 125). Il s'agit de Signare en costume de deuil. Ces tresses continuent à être pratiquées pendant la période de deuil au Sénégal. Ce sont les belles sœurs qui s'en chargent et non la griotte comme à l'accoutumé. Nous imaginons mal que cette tâche puisse être exercée pour ces Signares par leurs belles sœurs, mais en temps de deuil, elles ont voulu montrer leur attachement aux coutumes originelles.

Malgré son appartenance à la religion catholique, la Signare restera avant tout une bonne sénégalaise sachant faire la part des choses : la religion catholique lui permettait d'avoir une certaine assise sociale mais celle traditionnelle conférait une confiance en elle et en la vie.¹¹ Pour confectionner ces tresses, les femmes s'obligeaient à rester assises des heures durant, les tresses moulées très serrés autour des baguettes, les cheveux prennent le pli, de sorte que quand on retire les tiges de bois, il suffit d'ajouter une petite quantité de beurre pour que les boucles conservent les formes désirées.



C'est une coiffure qui dure pour sa confection deux à trois jours. C'est pour cette raison que Loti disait que ces femmes n'étaient pas prêtes de les défaire de sitôt. Ce fait n'intéresse que les Signares noires et non les Signares métisses qui ont une chevelure beaucoup plus lisse.

On découvrit au XVIIIe siècle les foulards et les madras. Or foulards et madras, innovations du XVIIIe siècle, qui devaient concourir puissamment à la constitution du costume

¹¹ Dans l'œuvre de Tita Mandeleau *Signare Anna*, la maîtresse de maison avait à ses côtés un griot qui lui prédisait l'avenir à travers le jeu des cauris ; de même pour se débarrasser de sa rivale, la signare Anna a envoûté cette dernière par des pratiques sorcières. La grand-mère de Nini dans l'œuvre de A. Sadji n'a pas hésité à consulter un marabout afin qu'il fasse succomber pour sa petite fille un jeune Blanc dont elle était tombée amoureuse.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

spécifiquement métisse, eurent un engouement considérable (G. Chambertrand, 1953, p. 57). Ainsi s'explique l'avènement du mouchoir de tête au Sénégal à la façon Signares dès la fin du XVIII^e siècle au début du XIX^e. Le port du mouchoir de tête était aussi répandu qu'au début et était un signe d'identification. Un fait nouveau intervient : il n'est plus noué de façon négligente, mais avec un art certain. En effet, dans la tradition sénégalaise, seules les femmes mariées étaient dans l'obligation de le porter, ce qui les protégeait du mauvais œil et des esprits malveillants. Et dans la continuité de la créativité Signare, le mouchoir de tête finit par figurer et en bonne place dans les accessoires privilégiés de toilette des femmes. C'est à ce moment seulement que les femmes en rajoutent à leurs parures avec des formes variées et très artistiquement noués : *Peigne sukeur*, *Marie Claire* etc.¹². David Boilat nous informe en parlant des Signares qu'elles portaient sur leurs têtes des mouchoirs venus d'Europe (1853, p. 6) et Lamiral (1789, 39) de préciser que ces « mouchoirs de tête sont d'origine indienne mais aussi de batiste. Elles les entourent de ruban, en forme de spirale de sorte que cette coiffure ressemble assez à une tiare avec sa triple couronne ». Séjournant au Sénégal de 1779 à 1789, Lamiral confirme l'importation de ce qui va devenir au XIX^e siècle la matière essentielle : le mouchoir appelé encore madras. Plusieurs Signares, même en étant entièrement habillées à la française, conservent sur la tête le fameux mouchoir de tête que Boilat (1853, p. 7) appelle le *ndioumbeul*, ou coiffure en *pain de sucre*.

Pierre Loti, en observateur attentif des pays qu'il visite, montre comme Durand, près d'un siècle auparavant, qu'il a toujours existé deux types de costumes et de coiffures, l'habit quotidien et celui des grands jours : « ... les vieilles signardes du Sénégal (métis de distinction), raides et dignes avec leurs hautes coiffures de foulards madras et leurs deux papillotes en tire-bouchon à la mode de 1820 ; - et les jeunes signardes, en toilettes de notre époque, - drôles et fanées, sentant la côte d'Afrique » (P. Loti, 1881, p. 93).

Les images nous instruisent sur la prépondérance des frises sur les tempes, qui ne sont qu'une reproduction de la coiffure des premières mais cette fois-ci pas en rajouts mais directement à partir de la chevelure ; elle reste tout de même semblable aux tresses traditionnelles *yolelle* ou *gnadji* décrites un peu plus haut.

¹² Bonnet (G), entretien du 11/03/99.

Il n'y a pas un seul inventaire, d'effets de femmes durant toute la période 1776 à 1898, qui ne comportent pas ces mouchoirs de différents horizons. C'est ce que confirment les deux actes qui concernent le début et la fin de notre période. Il s'agit de l'acte relatif à l'apport de Marie Pellegrin lors de son mariage avec Pierre André en 1827¹³ et de l'inventaire après décès des effets dépendant de la succession de la Dame Gabrielle Durant en 1854¹⁴.

Cette tradition des Signares à porter des mouchoirs de tête s'est poursuivie jusqu'au milieu du XIXe siècle. Elle reste en tout cas en vigueur au moment où l'abbé Boilat écrit son principal ouvrage sur les mœurs sénégalaises.

4. Les bijoux, maquillage et accessoires de beauté : la touche Signare

La confection des bijoux se faisait le plus traditionnellement du monde. Le bijoutier est nommé *teug*. Il appartient à une classe sociale qui ne se consacre qu'à cette technique. Le besoin esthétique est poussé au point de déplacer les ateliers de confection dans la demeure de ces dames. La marque distinctive de la Signare résidait dans le nombre et la variété de ses bijoux. L'expression suivante *couverte d'or* n'était pas à Saint-Louis une simple image. Mains, poignets, bras, chevilles, oreilles, chaque partie utilisable de la tête ou des membres était propice à la parure ou bijoux filigranés des orfèvres maures. L'or devenait sous forme de colliers, de bracelets, de boules, de pièces, de médailles, l'objet d'étalage ostentatoire et de rivalités attentives.

La quantité de bijoux était liée à la quantité d'or dont pouvaient se procurer les Signares. Les bijoux étaient fabriqués sur place avec l'or de N'galam que ces femmes échangeaient contre le sel par l'intermédiaire de leurs laptots durant la traite sur le Haut Fleuve. Tous les bijoux d'or sont très artistiquement travaillés en filigrane par les orfèvres maures qui ont hérité des bijoutiers Juifs du Maroc, une réputation d'adresse et de bon goût et une parfaite exécution sur une commande. Les Signares savaient créer des modèles. Elles poussaient aussi les bijoutiers à copier ou à recopier les modèles importés d'Europe. Quand le bijoutier transformait le lingot en fil d'or, la Signare intervenait pour faire travailler les fils de façon différente selon le modèle envisagé. Dominique Lamiral (D. Lamiral, 1789, p. 47) écrit à ce sujet : « qu'elles sont aussi capricieuses et aussi changeantes que nos élégantes. Celles qui sont assez riches ont presque toujours chez elles un orfèvre pour leur faire de nouveaux bijoux ; à force de faire et de refaire les bijoux, la façon emporte la matière et cela leur revient très cher ». Elle faisait exécuter des

¹³ Not Sen 78, Aix-en-Provence, CAOM.

¹⁴ Acte n° 14 du 30 Janvier 1854, Dakar, ANS.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

pendentifs de filigrane représentant des rosages, des fleurs, des insectes, des corbeilles, des colliers, des boucles d'oreilles en boules, des médaillons d'une chaîne ou torsadés pour former des éléments d'un pectoral. Cette nouvelle tendance n'est en fait qu'une tardive reproduction de l'orfèvrerie européenne du XVIII^e siècle. Ce sont des modèles moins tapageurs, moins lourds que ceux de leurs aïeules. Elles mettent en avant l'esthétique que la valeur même du bijou. Les bijoutiers de Saint-Louis réalisaient ainsi, avec l'or et à l'aide d'une technique spécifique des objets d'art, de parure de valeurs variées et abondantes. Saint - Louis du Sénégal devint en effet l'un des rares endroits d'Afrique Noire, sinon le seul à connaître la technique du filigrane au début du XIX^e siècle¹⁵.

Avec la deuxième génération de Signares, celle essentiellement métisse, ce fut un mélange très intime entre les façons dites du pays et celles européennes ou d'autres contrées encore. En observant ce portrait de Signare, on peut apercevoir ses bijoux. En dépit du fait que le portrait date de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on note que cette Signare est habillée à l'Africaine.



(Extrait de *La côte occidentale d'Afrique* de Colonel Frey, 1890, p. 1).

L'abbé Boilat (1853, p. 7) confirme que les Signares de Saint-Louis comme celles de Gorée se sont appropriés les mêmes modèles de costumes depuis « *une cinquantaine d'années...* ». Avant que les souliers de facture européenne ne soient adoptés, les Signares

¹⁵ Enquêtes du C.R.D.S, p. 19.

avaient un autre type de chaussures. Dans les années 1750, Pruneau de Pommegorge (1789, p. 288) précisait qu'elles avaient des babouches de marocain rouge. Ce que confirment d'autres auteurs lorsqu'ils indiquent qu'elles sont chaussées de cette manière, en utilisant le terme de « *pantoufle* » (J. B. L. Durand, 1802, p. 216). La matière reste toujours d'origine marocaine et les teintes se multiplient : rouge, vert, jaune. Ce type de souliers a été un signe de richesse et s'oppose aux sandales que portent la majorité des femmes de cette époque. A la lecture des portraits qui sont à notre disposition, on est tenté de conclure que la plupart des Signares ne portaient pas de bijoux¹⁶. Pourtant, les récits de voyage évoquent leur amour des bijoux, ce que confirment les inventaires après-décès et les actes de mariages. Et à la lumière de ce témoignage de Doumet qui informe à ce propos : « ...Une Signare qui à peine pourroit (sic) subsister par les gages de ses esclaves s'en prive et préfère les employer (sic) à l'achat de quelque parure dont elle voit revêtue une habitante plus opulente ou plus aisée qu'elle » (Ch. Becker et V. Martin, 1769, p. 34). Leur présence est mentionnée et en nombre par les actes notariés. Nous pouvons citer entre autres actes, le contrat de mariage entre M. D. Chabeuil et Marie Thérèse de Saint-Jean (métisse)¹⁷. En revanche, les esclaves - dames de compagnie - dénommées rapareilles dans la littérature de l'époque sont parfois aussi chargées de bijoux que leurs maîtresses (1890, p. 2). Geoffrey de Villeneuve de passage à Gorée en 1754 écrit à ce propos : « Leurs oreilles sont toujours chargées de deux gros anneaux d'or, et leurs doigts une quantité de bagues du même métal. Plusieurs portent aussi des chaînes d'or au-dessus de la cheville des pieds »¹⁸. Tout cet or provient du pays de N'galam et cette matière est « employée aux anneaux d'oreilles, aux bracelets, aux plaques et à d'autres ornements, dont se couvrent les Négresses et les mulâtresses riches, et dont elles parent aussi leurs jeunes esclaves favorites » (J. B. L. Durand, 1802, p. 216). On trouve parfois des « chaînes de pieds d'or ou d'argent » et plus encore, Durand (1802, p. 216) indique que « *quotidiennement* », les Signares « ont autour des reins une très-large ceinture, composée de plusieurs rangs de grosse verroterie : le reste de la parure est en grains ou filières de corail ». Toutes les sources confirment ce fait qui continue d'exister dans le milieu

¹⁶ Il y a toutefois lieu de mentionner que le corpus de ces représentations iconographiques date, pour l'essentiel, des années quarante du XIX^e siècle.

¹⁷ Sous-série 1Z, acte n° 25 mai 1842, Dakar, ANS.

¹⁸ Cité par Pluchon (P), p. 450.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

des Sénégalaises qu'elles soient des villes ou des zones rurales¹⁹. Le corail doit être la matière première utilisée pour cette catégorie de parure²⁰.

L'exploitation de la fiction romanesque donne quelques éléments de réponse quant à l'utilisation limitée du corail par les milieux défavorisés ; c'est le cas de Fatou Gaye l'héroïne de P. Loti. Néanmoins, le port de ces perles est une donnée culturelle qui a toujours existé et qui existe encore dans la société sénégalaise même si son utilisation est plus ou moins discrète. Béranger Ferraud (1875, p. 12) indique : « Des bracelets en corail, en cuivre, ornent la cheville et le pied porte à nu sur le sol quand elle est pauvre ». Il fallait du corail dans toutes les traites de captifs que l'on faisait, on ne donnait point de ces coraux, qui sont trop précieux, on donne du corail simple qu'on nomme *rassate*²¹, contrairement au corail fin de Marseille, que l'on pouvait l'échanger dans le centre de l'Afrique contre de l'or, poids sur poids.

Pour compléter le portrait des Signares, il faut évoquer le maquillage qu'elles faisaient à base de produits locaux. Sur ce registre également, la maîtrise et la finesse des Signares ont retenu l'attention des observateurs. Cependant, c'est avec un grand art qu'

Elles se noircissent, le bord de la paupière avec de la tutie, elles rougissent le dedans des mains qu'elles ont d'une couleur livide avec le suc d'une herbe (le henné), elles font de même aux ongles des mains et des pieds et les rendent d'un rouge qui durent fort longtemps. Leur coquetterie est poussée au point qu'elles ont en travaillant un petit miroir devant elles pour repaître leurs yeux de leur image (D. Lamiral, 1789, p. 44).

Conclusion

Du XVIII^e à la seconde moitié du XIX^e siècle, les créations coloniales de Saint-Louis et de Gorée, ont vu s'affirmer la catégorie sociale des Signares. Outre l'avènement d'une identité structurée autour d'activités économiques spécifiques, les Signares ont laissé dans le

¹⁹ A. Demanet (1953, p. 245) renforce cette remarque par une observation directe : « Il est inconcevable pour les Européens, qui n'en pas fait l'expérience, combien on consomme de verroteries dans toutes les côtes d'Afrique. Les Nègres, les Négresses et les Mulâtresses en portent des ceintures prodigieuses qui ont quelquefois un pied de longueur sur trois ou quatre rangs d'épaisseur. Les fines verroteries sont pour ceux qui sont à leur aise; les communes sont pour les esclaves ».

²⁰ Nous en voulons pour preuve la quantité de corail retrouvée dans les inventaires de marchandises. Il est étonnant de constater que cette matière ne se rencontre presque pas dans les inventaires après décès. Mais tout indique que le corail fut à l'époque, un produit de très grande consommation, au point que les commerçants continuaient à en importer en grande quantité.

²¹ Pour plus d'information sur cette traite, voir le mémoire de maîtrise de Yacine Kane qui parle des perles de la traite et cité dans notre bibliographie.

Horizons Littéraires
Revue du Centre de Recherches sur la Critique Littéraire Africaine
N° 7 - Décembre - 2023

souvenir des populations sénégalaises des pratiques vestimentaires que nous avons tenté de répertorier.

À la suite d'un pressant besoin de reproduire les modèles propres au paraître européen du XIXe siècle, le traditionnel mouchoir de tête est retapé pour laisser la place aux chapeaux des Européennes. La même logique gouverne la conception de la robe Signare qui passe du grand boubou africain à la robe cintrée au niveau des reins pour suggérer la robe évasée des dames blanches. Pour l'essentiel, elles seront revisitées, réadaptées et remises au goût du jour par les femmes des milieux urbains sénégalais.

Le pagne tissé de façon traditionnelle subit également le même sort, il laisse place à un châle d'importation. Nous ignorons le succès qu'a eu cette mode au Sénégal. Mais il est certain qu'elle resta un événement urbain et certainement chrétien, favorisé par le resserrement des liens politiques existant entre la capitale Saint-Louis et la Métropole, ainsi que par l'apparition d'une bourgeoisie locale, soucieuse de suivre, même avec un certain retard, les fluctuations du costume féminin parisien, sans cependant en adopter toutes les excentricités.

Il fallut attendre les années 1930 pour que des femmes de fonctionnaires civils ou militaires et d'agents du secteur privé viennent effectuer des séjours prolongés pour être en même temps des ambassadrices de la mode française.

Des lors, une profonde rupture intervient qui finit par réorienter de manière significative la vêtue saint-Louisienne comme le suggère de manière remarquable Sylvain Sankalé (1982, p. 36) : « Les coutumes traditionnelles sont abandonnées, on ne danse plus au son du tam-tam dans la société, on ne porte plus ces grands pagnes tissés qui servaient de châle, on ne porte plus ces mouchoirs de tête au nœud si caractéristique et on ne se marie plus à la mode du pays ».

Références bibliographiques

- Beurnier R., 1939, *Le Sénégal*, Paris, Peyronnet et Cie.
Béranger F., 1879, *Les peuplades de la Sénégambie*, Paris, Leroux.
Boilat D., 1853, *Esquisses Sénégalaises. Physionomie du pays, peuplades, commerce, religions, passé et avenir, récits et légendes*, Paris, P. Bertrand (réédition, Karthala, 1984, avec une introduction d'Abdoulaye Bara Diop).
Boulègue J., 1969, *Les Luso-africains de la Sénégambie*, Dakar, FLSH.
Cariou, 1950, « La rivale inconnue de madame de Sabran », In. *Notes Africaines*, IFAN.
Demanet A., *Nouvelle histoire de l'Afrique française*, Paris, Lacombe, 1765, 2 vol., 266 + 353p
Chambertrand G. de, 1953, « Au pays des foulards et des madras », In *Tropiques*, n° spécial. *Le vêtement dans l'union française*.
Demeulenaere-Douyère Ch., 1981, « Le commerce espagnol à Rouen au XVIe siècle, In *Etudes normandes*, 30^e année, n°2, p. 43-54.
Deveau J. M., 1990, *La traite rochelaise*, Paris, Karthala.

La vêtue en mode Signare, éléments d'une archéologie culturelle à Saint-Louis aux XVIII^e et XIX^e siècles

* * * * *

Dre. Aïssata Kane LO

- Diop A. B., 1985, *La famille wolof : tradition et changement ; les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala.
- Doumet B. et Martin V., 1974, « Mémoire de Doumet (1769) : le Car et les pays voisins au cours de la 2^e moitié du XVIII^e siècle », *BIFAN*, n°1, sér. B, t. 36, p. 25-92
- Faye O., 1995, « L'habillement et ses accessoires dans les milieux africains de Dakar (1857-1960) », In *Revue sénégalaise d'histoire*, Nouvelle série, n° 1, p. 69-86.
- Frey C., 1890, *La côte occidentale d'Afrique*, Paris, Flammarion.
- Géoffrey de Villeveuve R. C., 1814, *L'Afrique ou histoire, mœurs, usages et coutumes des Africains : le Sénégal*, 2 vol., Paris, Nepveu.
- Godechot J., Vovelle M., 1982, « Idéologies et mentalités », 1982, In *Annales historiques de la Révolution française*, n° 249, Albert Soboul, p. 498-500.
- Goutalier R. et Knibieler Y., 1985, *La femme au temps des colonies*, Paris, Stock.
- Goyau G., 1929, *Un grand homme ; Mère Javouhey*, Paris, Plon.
- Huzard S., 1969, « Documents inédits à propos de la mise en valeur des établissements français du Sénégal à partir de 1816, mémoire du Sieur Huzard (1819) », In *Présence Africaine*, n° 70, p. 75-98.
- Kane-Lo A., 2014, *De la signare à la diriyanke sénégalaise. Trajectoires féminines, visions partagées*, Dakar, L'Harmattan.
- Lamiral D., 1789, *L'Afrique et le peuple africain*, Paris, Dessene.
- Lecuir Nemo G., 1985, *Mission et colonisation : St Joseph de Cluny, la première congrégation de femme au Sénégal*, Paris, I - CRA.
- Loti P., 1881, *Roman d'un spahi*, Paris, Calmann Levy.
- Le Robert, 1992, *Dictionnaire historique de la langue française*, tome 1.
- Mandeleau T., 1991, *Signare Anna*, Dakar, NEA-Sénégal.
- Mark P., 2002, *Portuguese style and luso-african identity, pré-colonial Senegambia sixteenth-nineteenth centuries*, Bloomington, Indiana University Press.
- Pommegorge P. de, 1789, *Description de la Négritie*, Paris, Maradan.
- Poitevin A., 1846, « L'élégance comme miroir de l'identité », *Sud Quotidien - Sénégal*
- Sadji A., 1988, *Nini, mûlatresse du Sénégal*, Paris, Présence Africaine.
- Saint-Martin J. Y., 1989, *Le Sénégal sous le second Empire : Naissance d'un empire colonial (1850 - 1871)*, Paris, Karthala.
- Sankhalé S., 1982, *Une ancienne coutume matrimoniale à Saint Louis du Sénégal. Le mariage à la mode du pays*, Mémoire de DEA, Faculté de Droit, UCAD.
- Sy A. A., 2014, *L'imaginaire saint-louisien, Doomu Ndar à l'épreuve du temps*, Paris-Dakar, L'Harmattan.